



CTPL DU 22/3/2005 :

LES REPRESENTANTS FO TRESOR 64 ET CGT TRESOR 64 N'ONT PAS SIÉGÉ !!!

Dans le cadre de la préparation du prochain budget, le Premier Ministre a annoncé que chaque ministère devrait dégager 2% de productivité par an à compter de 2006. Ce taux servant de base aux suppressions d'emplois, pour les Services du Trésor Public, le calcul est simple :

54 275 emplois x 2% = 1 085 emplois supprimés en 2006

auxquels s'ajoutent les quelques 1 000 emplois du Service de la Redevance et une centaine au titre du transfert de la gestion des prestations familiales aux C.A.F.

Près de 2 000 emplois sont donc menacés pour 2006. Cette logique infernale continuera de toute évidence puisque ce rythme de 2% serait conservé pour les années suivantes.

Cette politique gouvernementale de destruction de l'emploi amène à la paupérisation des services publics et conduit les services de la DGCP dans une impasse.

Devant cette attaque sans précédent, les représentants FO TRESOR 64 et CGT TRESOR 64 ont décidé de ne pas siéger à la première convocation du CTPL, principalement consacré au budget.

Cette décision s'inscrit dans le cadre des initiatives lancées par les fédérations des Finances dans l'attente de réponses ministérielles concrètes aux revendications des personnels. Or, M. Thierry BRETON a reçu les 7 organisations syndicales du Ministère le 18 mars, mais il n'avait rien à leur dire ! (voir au dos)

Elle est aussi dans le prolongement des manifestations des 20 janvier, 5 février et 10 mars où de nombreux agents du Trésor Public étaient en grève (le 10 mars, c'est dans les Pyrénées Atlantiques que la mobilisation a été la plus forte au niveau national avec 69% de grévistes).

La pression doit également être maintenue dans l'attente des résultats de la première réunion entre le Ministre de la Fonction Publique et les Fédérations de Fonctionnaires (ce 22/3 après-midi) concernant la réouverture des négociations salariales pour 2005-2006.

FEDERATIONS DES FINANCES CGT, FDSU, FO, CFDT, UNSA, CFTC

LE MINISTRE RESTE SOURD AUX EXIGENCES ET ATTENTES DES PERSONNELS

Les Fédérations syndicales du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie ont été reçues, ce vendredi 18 mars, par Thierry Breton.

Soulignant l'ampleur des mobilisations des personnels lors des actions des 20 janvier, 5 février et 10 mars derniers, les Fédérations des Finances CGT, FDSU, FO, CFDT, CFTC, UNSA ont exigé du Ministre qu'il réponde aux revendications des personnels exprimées dans leur lettre ouverte qui lui avait été adressée le 16 mars et qui demandait l'ouverture de négociations.

Dans son intervention, le Ministre a tenu un double discours, concédant à la fois la nécessité d'un état des lieux sur les réformes en cours dans les différentes directions générales et, dans le même temps, plaidant pour la poursuite des dites réformes.

Le Ministre a aussi concédé la tenue de réunions sur la LOLF, la notation et la convocation de plusieurs Comités Techniques Paritaires Ministériels d'ici l'été.

Ainsi, sur l'essentiel, le Ministre répond négativement !

Les fédérations des Finances CGT, FDSU, FO, CFDT, UNSA, CFTC ont signifié au Ministre, après une courte interruption de séance, qu'il n'avait visiblement pas pris la mesure des mobilisations des personnels et que le temps du refus et de l'esquive ne saurait perdurer plus longtemps.

Thierry Breton est apparu totalement déconnecté des sujets et des revendications, semblant même ignorer la date effective de mise en œuvre de la réforme budgétaire.

La mise en œuvre de réformes régressives des missions et de leurs conditions d'exercice, les suppressions massives d'emplois, le rétrécissement des réseaux, la casse des droits et des garanties collectives des personnels vont se poursuivre si nous n'agissons pas !

Les Fédérations des Finances CGT, FDSU, FO, CFDT, UNSA, CFTC appellent les personnels de toutes les administrations du MINEFI :

- **A se réunir en assemblées générales pour prendre connaissance des contenus de cette première rencontre.**
- **A apprécier le refus persistant de prendre en compte leurs revendications.**
- **A acter, dès à présent, la nécessité de rester mobilisés et de poursuivre l'action, dans l'unité la plus large.**

Les Fédérations restent attentives aux discussions qui s'engagent au niveau Fonction Publique.

Elles se réuniront prochainement pour décider et proposer aux personnels de nouvelles actions.

Paris, le 18 mars 2005.